LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 23 DECEMBRE 1909 NUMERO 12.

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants spéciaux.)

VONDA, Sask.

Dimanche 12 décembre avait lieu, dans la salle de l'école séparée de Vonda, l'assemblée mensuelle du Cercle Saint-Jean Baptiste de Vonda, No. 1.

De l'aveu unanime ce fut la réunion la plus agréable en même temps que la plus profitable que nous ayons jamais eue.

Après l'expédition des affaires de routine, M. Agarand, de Vonda, fit part, aux membres du cercle, en une causerie fort attrayante, de ses connaissances en science agricole.

Son expérience de vingt ans dans la culture des prairies de l'Ouest lui a permis d'acquérir des connaissances éminemment pratiques et les renseignements qu'ils nous donna seront d'une grande utilité pour les nouveaux venus de province de Québec qui sauront en faire leur profit.

Après avoir discouru pendant quelques instants sur les différentes sortes de blés propres à la semence, M. Agarand donna la préférence au "Red Fife."

Il encouragea la culture du lin sur le premier cassage, assurant que cette culture peut et doit aussi être profitable dans l'Ouest qu'aux Dakotas.

La culture du lin devrait intéresser particulièrement les nouveaux venus qui ne peuvent espérer une récolte de céréales dès la première année.

Le conférencier ne saurait recommander le labour appelé "Back Setting," non pas qu'il soit défectueux par lui-même, mais parce qu'il est très difficile de le bien faire.

C'est là une opinion que tout le monde ne partage pas, puisque nos fermiers du sud de la province, qui sont des agriculteurs prospères, ont toujours fait le "back setting" et n'ont que très peu l'occasion d'employer le disque.

Sans doute dans nos régions du nord, quelque peu broussailleuses, où le chaume de la prairie est mince, ce labour ne paraît pas indispensable, mais dans les prairies entièrement déboisées, le "back setting" semble devoir rendre de grands services et celui qui le pratique en est récompensé amplement.

Un vote de remerciements, au conférencier, fut adopté par les membres du cercle, M. Agarand remercia en termes excellents, assurant ses compatriotes qu'ils le trouveraient toujours disposé à rendre service à qui que ce soit.

Le prochain conférencier sera M. le professeur Cléroux; nous sommes persuadés que tous les membres du cercle se feront un devoir d'assister à la conférence faite par notre distingué compatriote.

Le sujet de sa conférence sera d'une actualité fort intéressante et nous sommes assurés que tous ceux qui y assisteront s'en montreront très satisfaits.

Nous avons le regret d'annoncer le départ de notre regretté concitoyen M. W. W. Grant, ancien député et maire de Vonda.

M. Grant est nommé inspecteur des Poids et Mesures avec résidence à Régina.

La veille de son départ, plusieurs amis lui ont offert un banquet à l'hôtel Vonda.

Une adresse fut lue et des discours furent prononcés par MM. J. E. Graham, F. X. Lagassé, le docteur Doiron, Frank O'Neil, etc.

Discours et adresse témoignaient les regrets de tous pour la perte que notre ville allait faire à l'occasion du départ de celui dont la devise fut toujours "Vonda, en avant!"

M. Grant répondit par quelques mots où il exprima son regret de quitter Vonda; il conseilla à tous d'être comme conseillers des citoyens sages et voulant avant tout la prospérité de notre ville, qui a fait tant de progrès durant cette année.

MM. Cloutier et Bélanger, de St Paul des Métis étaient de passage ici la semaine dernière.

M. Cloutier s'en va passer l'hiver dans la Province de Québec, après avoir séjourné durant toute la saison d'été dans l'Ouest.

A quelqu'un qui lui demandait s'il reviendrait, M. Cloutier a répondu qu'il n'avait pas oublié de prendre un billet d'aller et retour.

M. Cloutier est une de ces personnes qui ne croient pas tant qu'elles n'ont pas vu, mais qui après avoir vu se font les apôtres de la colonisation de nos prairies.

D'après les renseignements recueillis de part et d'autre, on espère que, durant l'an prochain, près de 50,000 Canadiens-français monteront dans l'Ouest tant des Etats-Unis que de la province de Québec.

Le courant établi, nos superbes récoltes de 1909, la publicité et les rapports favorables des pionniers déjà établis ici, sont les principales causes qui détermineront un si grand nombre de nos compatriotes à venir s'établir dans nos riches prairies.

ATHABASCA LANDING

On annonce que la Compagnie "Northern Transportation" inaugurera l'été prochain un service de diligences automobiles entre Edmonton et Athabasca Landing. Cette nouvelle est accueillie avec le plus vif intérêt par tout le monde ici.

La "Northern Transportation Co" exploite un service de vapeurs sur la rivière Athabasca; son président est M. J. R. Cornwall, M.P.P.

Les nouvelles voitures automobiles couvriront le trajet en dix heures et l'arrivée concordera avec le départ des vapeurs pour le Petit Lac des Esclaves.

Ce service devait être inauguré cette année, le retard apporté dans la construction des voitures est la seule cause du délai apporté à son établissement.

MORINVILLE.

M. A. Munn, voyageur de commerce pour la compagnie d'ameublement d'école "A. Munn," était en ville la semaine dernière et a reçu la commande pour l'ameublement du nouveau couvent.

L'assemblée annuelle de la société d'Agriculture de St. Albert a eu lieu le 8 décembre dernier pour l'élection du nouveau bureau.

Naissances.—M. et Mme P. Maisonneuve, un fils.

M. et Mme Maheu, un fils.

M. et Mme Tailleur sont partis récemment pour un voyage de plaisir en province de Québec, où ils visiteront leurs parents et amis.

Sa Grandeur Mgr Legal a procédé à la bénédiction du nouveau couvent dimanche dernier, 19 décembre.

Un concert, organisé au profit du couvent, eut lieu le même soir dans la salle paroissiale.

LE "PRINCE RUPERT."

Le premier paquebot du Grand Tronc Pacifique a été lancé lundi en Angleterre.

Montréal, 21. — Les autorités du Grand Tronc Pacifique viennent de recevoir un câblogramme annonçant le lancement, à Wallsend-on-Tyne, Angleterre, du "Prince Rupert," le premier paquebot du Grand Tronc Pacifique, qui fera le service de la côte du Pacifique, entre Prince Rupert, Vancouver, Victoria et autres ports.

Dès qu'il sera terminé, le "Prince Rupert" partira pour la côte du Pacifique, via le cap Horn, et il commencera son service la saison prochaine.

Un autre paquebot, le "Prince George," est aussi en voie de construction et fera, dès qu'il sera terminé, le service de la côte, avec le "Prince Rupert." Ces deux paquebots seront des plus modernes.

LES ETATS-UNIS ET L'EXPORTATION DE BLE

Un rapport intéressant pour le Canada.

Un fait qui ne saurait demeurer ignoré du public canadien, car il l'intéresse au suprême degré, c'est la constatation, telle qu'elle résulte d'un rapport publié par le bureau des statistiques de Washington, que dans un bref délai les Etats-Unis cesseront de figurer dans le monde comme exportateurs de blé.

Les chiffres dudit rapport montrent éloquemment que, tandis que la production de blé et de farine augmente encore, dans la république voisine, de très appréciable façon; l'exportation de ces produits décline d'année en année, devant la demande plus forte pour la consommation nationale.

Voici les statistiques fournies à l'appui.

Durant les cinq précédentes années la moyenne de production annuelle de blé a été de 656,000,000 de minots, contre une moyenne annuelle de 625,000,000 de minots pour les cinq années se terminant en 1905; l'augmentation est appréciable quoique faible, mais voyons les chiffres relatifs aux exportations.

En 1892 les Etats-Unis exportèrent 192,000,000 de minots de blé: seize ans plus tard la moyenne de l'exportation annuelle tombait à 113,000,000 de minots.

Il importe de signaler que le déclin des exportations est extrêmement rapide depuis deux ans: en septembre dernier les exportations se réduisirent à 27,000,000 de minots alors qu'au mois correspondant de l'année précédente elles étaient encore de 68,000,000.

Les prix offerts pour cette céréale ne peuvent expliquer une baisse aussi considérable et aussi soudaine, car ils sont très supérieurs cette année à ceux offerts par les acheteurs d'outre-océan au cours des années précédentes.

L'augmentation de la consommation nationale est la seule cause en jeu.

On peut donc prévoir qu'un jour prochain viendra où, d'exportateurs, les Etats-Unis deviendront à leur tour importateurs de blé, et ce jour est prochain car la mise en culture de nouvelles terres ne peut entrer en ligne de compte comme un facteur susceptible de le retarder.

On peut espérer légitimement que le Canada sera alors tout désigné pour alimenter de la précieuse céréale nos quelque cent millions de voisins.

Le résultat primordiale de cet état de choses sera naturellement une hausse sensible dans les prix offerts puisque nous serons sollicités de deux côtés à la fois: en Europe et aux Etats-Unis.

Ces derniers, à n'en pas douter seront amenés immanquablement à supprimer, ou, tout au moins, à réduire considérablement les droits d'importation sur nos blés.

Ce sera autant dont profiteront les producteurs canadiens.

La république voisine importe déjà une quantité importante de notre crème et cela influe favorablement sur le marché.

Il y a probabilité pour qu'avant peu il en soit de même en ce qui concerne nos blés.

LA MORT DE "NUACE ROUGE"

Il était âgé de 86 ans et le dernier des grands chefs indiens.

Washington, 20. — Red Cloud, autrement dit le Nuage Rouge, chef des Sioux, vient de mourir à l'âge de 86 ans dans la réserve de Pine Ridge.

Dès1865 Nuage Rouge se signala en attaquant les postes militaires, les trains des immigrants et en tuant le bétail destiné au ravitaillement des soldats. En 1866, Grandes Côtes ayant été considéré comme trop vieux pour continuer à être le chef suprême des Sioux, Nuage Rouge se fit nommer à sa place. A la même époque il s'opposa par la force à la construction de la ligne du chemin de fer du Pacifique qui traverse maintenant les terrains de chasse occupés par les Peaux-Rouges à cette époque. A la tête de 5,000 Sioux, il fit une guerre acharnée aux soldats après avoir déclaré:

"Vous prendrez peut-être mon pays, mais chaque mille de votre route depuis North Platte jusqu'à Yellowstone sera marquée par les corps de vos soldats."

En 1867, Nuage Rouge fut complètement battu dans un combat avec le 18e d'infanterie. Il continua une guerre de guérillas encore pendant deux ans, mais ses compagnons n'avaient plus confiance en lui et, en 1869, il fut capturé et conduit dans la réserve de Pine Ridge où il vient de mourir.

Nuage Rouge est le dernier des grands chefs indiens. Il est mort comme il a toujours vécu, sans avoir jamais pu être civilisé.

UN EDIFICE POUR LE CLUB LIBERAL D'EDMONTON

Les libéraux de notre ville entreprendraient prochainement la construction d'un édifice de $100,000.

Au cours d'une réunion tenue lundi soir au Club des Jeunes Libéraux d'Edmonton, la question de l'érection d'un édifice, au coût de $100,000, pour servir de quartiers-généraux aux associations libérales de la province a été discutée.

Un comité composé de MM. R. V. Bellamy, Charles May, R. J. Manson, W. E. Candy, E. Witthinshaw, l'hon. C. W. Cross, J. A. McDougall, J. [illegible] McKinnon et Frank Day, a été constitué pour présenter un rapport sur ce projet à la prochaine assemblée annuelle, qui se tiendra au début du mois prochain.

Selon les promoteurs du projet, cet édifice servirait de quartier-général pour le Club des Jeunes Libéraux ainsi que pour toutes les associations libérales de la provinces et les députés libéraux durant les sessions de la législature provinciale.

Le comité poussera les choses très activement de façon que les travaux de construction puissent être entrepris dès l'an prochain.

Le siège du Club des J. L. a été transféré provisoirement dans les sous-sols de l'édifice McDougall, sud de la rue McDougall.

VANCOUVER AURA DES ELEVATEURS CENTRAUX

De retour de Vancouver, l'hon. W. H. Cushing annonce que la route de l'Ouest sera adaptée aux besoins du trafic pour la saison prochaine.

L'hon. W. H. Cushing, ministre des Travaux Public, qui est de retour de Vancouver, où il était allé discuter avec le premier ministre McBride, la question de l'adaptation du port de Vancouver au transport du blé; a donné l'assurance formelle que toutes choses seraient prêtes avant la récolte de 1910 pour faciliter aux cultivateurs d'Alberta l'expédition de leur grain en Europe par voie de l'océan Pacifique.

Il paraît certain que demande a été faite, par une compagnie privée, aux deux gouvernements provinciaux, pour la garantie des actions nécessaires à l'obtention des fonds devant permettre l'érection d'élevateurs centraux.

L'été dernier le C. P. R. a construit des entrepôts munis d'appareils d'ensachage d'une production de 15,000 sacs par jour; mais selon les personnes bien informées, cette mesure est absolument insuffisante, et pour que la route de l'Ouest obtienne tout le succès désirable il est nécessaire que le grain puisse être expédié non ensaché.

UNE EXECUTION CAPITALE AU FORT SASKATCHEWAN.

Fort Saskatchewan. 21 — Ce matin à huit heures a eu lieu l'exécution capitale de Henry Zbhiley, coupable du meurtre de sa femme, crime qu'il perpétra sur son homestead, près de Mundare.

L'exécution capitale a eu lieu aux baraquements de la Police Montée, dans l'atelier de menuiserie; trois minutes après que le meurtrier eut été précipité dans la trappe fatale, le décès fut constaté.

Le corps fut aussitôt dépendu et la constatation légale de la mort fut faite par le coroner assisté d'un jury.

Zbhiley qui appartenait à l'église grecque orthodoxe a reçu les secours de la religion.

Les fonctions de bourreau furent remplies par Holmes, de Winnipeg, qui procéda à l'exécution récente qui eut lieu au pénitencier d'Edmonton.

LA PROSPERITE DE NOS CHEMINS DE FER

Le C.P.R. encaisse un revenu de plus de $100,000,000

Montréal, 21.—La direction du chemin de fer Canadien Pacifique annonce aujourd'hui que le revenu brut de ses opérations durant l'année 1909 atteindra un chiffre supérieur à $100,000,000, soit quelques millions de plus que le revenu du Canada pour la même période.

Ce revenu comprend les recettes produits par les navires et les hôtels appartenant à cette compagnie.

LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER ET L'EXPOSITION DE WINNIPEG

Montréal, 21.—On apprend de source certaine que les compagnies de chemins de fer du Canada ont décidé de donner de fortes subventions au comité de l'exposition internationale de Winnipeg, de façon que le projet puisse aboutir sûrement en 1912.

On croit que le C.P.R. contribuera aux fonds d'organisation pour $1,000,000; le C.N.R. et le G.T.P., seraient prêts à fournir des subventions semblables si l'on consent à différer l'exposition à l'année 1913, époque à laquelle les lignes transcontinentales de ces compagnies seront entièrement terminées.

Il est possible que le Great Northern et la ligne du Soo fournissent également des subventions importantes.

NOUVEAUX HOMESTEADS.

Le Bureau des Terres d'Edmonton nous informe qu'à partir du 15 janvier prochain les terres de homesteads des sections suivantes pourront être prises aux conditions ordinaires:

Townships	Rangs	Méridiens
48	6	5
47	6	5
52	10	5
60	7	5
64	2	4
½ sec. I-60	2	5

LE STARLAND.

Nous rappelons que ce populaire théâtre donnera, à l'occasion des fêtes de Noël, vendredi et samedi prochain "la Passion de N. S. J. C.," merveilleuse vue coloriée de 3000 pieds de longueur.

Cette vue est une reconstitution magnifique de toute la vie de N. S. J. C.; il n'est personne qui ne tienne à la voir se dérouler sous ses yeux.

Le talentueux violoniste, M. Paine, continue à attirer tous les amateurs de belle musique.

Les chansons illustrées sont fort bien interprêtées par Melle Newton.

NOUVELLES DE PARTOUT

UNE NOUVELLE GUERRE RUSSO-JAPONAISE?...

Les indices les plus alarmants, d'un nouveau conflit russo-japonais, s'imposent à l'attention mondiale.

St. Pétersbourg, 21.—Des articles d'un caractère alarmant ont été publiés par certains journaux niant le bien-fondé des rumeurs prétendant la situation d'Extrême-Orient très grave.

Malgré ce démenti officiel, inspiré par M. Isvolsky, ministre des Affaires Etrangères, les rapports parvenus en certains cercles officiels continuent à prétendre que le Japon nourrit l'ambition d'annexer la Corée dans un délai rapproché.

On a appris de source certaine que M. Isvolsky cherche à se tenir au courant des armements du Japon; des rapports précis à ce sujet sont transmis sans interruption aux ministères de la guerre et de la marine.

Les officiers japonais, en permission, viennent de recevoir l'ordre de rejoindre leurs corps respectifs dans un délai de huit jours; d'autre part on apprend que la Russie, après avoir interdit jusqu'à nouvel ordre l'immigration en Sibérie, concentre lentement ses troupes vers les frontières de Mandchourie; les garnisons et les postes avancés sont renforcés; un important matériel d'ambulance a été dirigé vers l'est hier soir, à destination, sans nul doute, de Mandchourie.

Le Comte Witte, actuellement à Berlin, serait chargé de connaître les vues de l'Allemagne sur une guerre possible en Mandchourie.

MORT DU ROI DES BELGES.

Bruxelles. — Après une maladie de quelques semaines, qui avait nécessité hier une intervention chirurgicale, le Roi Léopold est mort soudainement, alors que les médecins prévoyaient un rétablissement possible.

Peu avant que le Roi rendit le dernier soupir, les derniers sacrements lui avaient été administrés.

A cette cérémonie, aucun membre de la famille royale n'était présent, le seul témoin fut la baronne Vaughan, que le chapelain de la Cour a déclaré être la femme morganatique du roi, aussitôt après le décès de ce dernier.

Le Roi Léopold ayant eu deux enfants de ce mariage secret, il se pourrait que la succession au Trône fut contesté au prince Albert, héritier présomptif de la Couronne.

La princesse Stéphanie, l'une des filles du Roi, qui s'était mésalliée par son mariage avec le comte de Longay n'a pas été admise par le Roi, durant sa maladie.

Bruxelles, 20. — Le nouveau Roi Albert a entrepris de réconcilier les membres de la famille royale et de faire cesser le scandale soulevé par les relations du roi défunt avec la Baronne Vaughan.

La présence de celle-ci au palais royal continue à rendre la position très délicate; la baronne déclare qu'étant la femme du roi elle ne tolèrera pas qu'on l'éloigne de son lit de mort.

Paris, 21. — Après avoir assisté aux funérailles du Roi Léopold, la baronne, Vaughan a quitté le territoire belge pour venir demeurer au château de Balincourt, situé à peu de distance de Paris.

Le château de Balincourt appartenait au Roi Léopold; c'est là que sont élevés les enfants de la Baronne Vaughan.

LES AVIATEURS FRANCAIS EN AMERIQUE.

Paris, 20. — Le célèbre aviateur Paulhan et deux de ses collègues, MM. Masson et Miscarol, qui se sont récemment distingués à Pau, se sont embarqués le 18 décembre au Hâvre à destination des Etats-Unis, où ils feront des envolés avec les machines Blériot et Farman.

M. Paulhan est parti en compagnie de sa jeune épouse.

M. Edward Cleary, qui a engagé les aviateurs annonce qu'ils partiront de New York le 2 janvier pour Los Angelès, Cal., où ils arriveront la veille de l'ouverture des fêtes d'aviation qui se prolongeront du 10 au 20 janvier.

UNE PETITE FILLE DE NAPOLEON Ier.

L'administration des écoles de la ville de Paris nomme institutrice la fille du comte Léon.

Paris, 20. — La fille du comte Léon, qui était le fils illégitime de l'Empereur Napoléon Ier, vient d'être nommée institutrice par l'administration des écoles de la ville de Paris.

On rappelle à ce propos que le comte Léon, né quelques années avant le roi de Rome, le futur duc de Reichstadt, fut, dans son enfance, fort choyé par l'empereur, qui lui donna un titre et des rentes. Léon dissipa sa fortune et ne laissa rien à ses enfants. C'est pourquoi la petite-fille de l'empereur est aujourd'hui institutrice.

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES.

La presse française et les nouvelles d'Allemagne.

Paris, 17. — Les dépêches reçues aujourd'hui de Berlin présentent un intérêt particulier.

Il est question d'une visite de l'empereur Guillaume II dans la principauté de Monaco, à l'occasion de l'inauguration du musée d'océanographie fondé par le prince. On rappelle à ce propos que le prince de Monaco, ami personnel de l'empereur, a été considéré il y a un certain temps comme l'agent possible d'un rapprochement franco-allemand. Il aurait même, a-t-il été dit, tenté d'amener une entrevue entre le président Loubet et Guillaume II.

D'autre part les journaux de Paris, dans leurs commentaires sur la séance d'hier au Reichstag, relèvent les paroles prononcés à la tribune par le député socialiste Liebermann:

—**Je suis, a dit ce député, absolument** partisan d'une politique tendant à l'entretien de bonnes relations avec la France.

"Nous autres, vieux soldats, nous avons pour la France les plus grandes et les plus profondes sympathies."

Rapprochées du récent discours du chancelier von Bethmann-Hollweg, ces paroles causent ici une grande satisfaction.

M. Clémenceau, rentré récemment à Paris, a dit à un de ses amis qu'il considérait le discours du chancelier allemand comme conçu dans un esprit amical à l'égard de la France.

Enfin, la presse parisienne enregistre une nouvelle manifestation des tendances politiques de l'Alsace-Lorraine.

Le député lorrain Hoeffel, dans un discours prononcé au Reichstag a de nouveau exprimé les prétentions de l'Alsace Lorraine à l'autonomie.

—Nous espérons, a dit M. Hoeffel, que le gouvernement accordera à l'Alsace Lorraine l'autonomie, le seul régime politique qui soit en harmonie avec la situation particulière des pays annexés.

"Nous avons notre langue, nous avons des coutumes et des moeurs qui nous sont propres, et ces caractères particuliers de l'Alsace-Lorraine légitiment suffisamment l'autonomie politique que nous demandons."

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

L'amour passa...

NOUVELLE

—Adjugé! cria le commissaire-priseur.

Et l'on me remit quelques vieux livres attachés ensemble par un bout de ficelle.

C'était tout ce que ma bourse modeste m'avait permis d'acheter des restes d'une riche bibliothèque, livrée aux enchères publiques.

J'emportai le paquet chez moi, et le déposai au fond d'une armoire. Puis je partis et l'oubliai : des mois passèrent.

L'autre jour, en cherchant un catalogue, les vieux livres, encore ficelés, me tombèrent sous la main. Je les détachai sans beaucoup de curiosité.

Le premier volume, dont la couverture déchirée avait été remplacée par une épaisse feuille de papier gris, se trouva être "Caroline de Litchfeld" par Isabelle de Montolieu,—un vieux roman qui faisait jadis les délices de nos mères. Entre "Le Siège de La Rochelle" aux pages défraîchies, et "Maleck—Adel,"—un épisode du temps des Croisades,—un cahier était placé.

C'était un de ces cahiers dont les jeunes pensionnaires se servent, ou pour prendre des notes, ou pour écrire leur journal. Les premières pages avaient été arrachées ; celles de la fin, au ton jauni, n'étaient pas écrites. Les autres feuillets, couverts d'une écriture ronde, un peu grosse, dont l'encre avait pâli, attirèrent, puis fixèrent mon attention, car voici ce que je lus :

......et je suis de plus en plus faible !

14 mai.

L'inutile docteur est venu me faire tirer la langue et prendre ma température : " Ah ! docteur, j'ai de la fièvre toujours !" Il m'ausculte, il prend l'air important ! Le ridicule homme ! je ne l'aime pas! "C'est le printemps pluvieux et froid" dit-il. Oui, et si ce n'était pas ça, ce serait autre chose, car je sens que j'ai la gorge d'une extrême délicatesse et que tout me fait mal, le vent, la pluie, la poussière,—oh ! l'horrible poussière ! Et dire que nous sommes poussière ! C'est un peu difficile à croire, que mes yeux sont faits de poussière ; j'ai beau les regarder minutieusement, ils semblent faits de plus jolies choses !

16 mai.

Je me lève et je descends pour mes repas, mais je me sens malade ! Rien ne me fait rien !

Je ne puis lire, ni faire de la musique, ni même penser sans fatigue. Je pleure pour une paille en croix, et je dors, quand je le puis.

On va m'envoyer au bord de la mer quand je serai un peu plus forte. Ce projet de voyage me laisse insouciante, moi qui ai tant désiré voir la mer quand je ne le pouvais pas ! Horrible petite fille, va !

Marie vient souvent me voir, elle me parle un peu de son frère. Je l'écoute sans faire ni remarques ni questions. Hier, elle me dit :

—Je crois bien que l'étoile de Jean décline et que tu ne t'en occupes pas !

—Tu crois ?—fis-je languissamment.—Elle se mit à rire.—Oui, fit-elle taquine, tu te seras aperçu que c'est un homme et non un dieu, comme tu as vu que j'étais pétrie d'argile !

—Que veux-tu dire ?

—Que tu me juges et m'analyses trop pour m'aimer autant qu'avant !

Je ne répondis pas. Elle insista.

—Réponds, sage de seize ans ! Quand tu seras vieille comme moi, tu auras appris qu'il faut prendre les gens comme ils sont!

—Mais quand ils se font voir à nous pires qu'ils sont, comme toi, affreuse petite Marie !

—Alors il faut les deviner et les percer à jour.

—Ce serait plus simple pour eux d'agir simplement.

25 mai

Tous les jours, Marie arrive en courant, après la classe, et me distrait une demi-heure, puis elle repart, me laissant un peu de son animation et de son énergie. Comme elle est vivante et que je voudrais, mais non, je ne veux pas être elle... elle est intelligente, bien plus que moi, elle a une force de caractère étonnante, mais elle n'a ni tendresse, ni ardeur. Elle raille et rit de ce qui me fait pleurer, elle prétend ne pouvoir jamais aimer.... elle parle des siens avec une indifférence qui n'est pas jouée, et j'aime mieux être moi, passionnée, aimante, impressionnable et faible !

4 juin

Quel orage ! tout est secoué et semble devoir arraché. C'est superbe, et je me sens toute petite, et cependant, bien confiante en Dieu si grand mais si miséricordieux, ou plutôt miséricordieux parce qu'il est grand !

Quel bon moment ! où je me sens et me vois vivre, où je suis comme sortie de moi et en présence de Dieu. Que je voudrais vivre ma petite vie, en votre présence toujours, Seigneur !

Je vais quelquefois au couvent, je m'ennuyais tant à la maison, mais je travaille peu, et mon année ne me vaudra pas beaucoup, j'ai peur. Cette grande faiblesse persiste, et même mes parents ne se doutent pas de l'énergie qu'il me faut employer pour ne pas m'étendre, fermer les yeux et ne plus bouger.

Je partirai pour la mer, à la fin du mois, avec mademoiselle Julie. Comme j'ai hâte de la voir, cette mer, dont j'ai rêvé !...

Marie me dit que son frère ne reviendra de ce côté qu'en août ; il doit aller à la Malbaie, pour le mois de juillet. Je vois ses lettres à Marie, qui a pitié de mon orgueil, ou qui est fatiguée de taquiner. De jolies longues lettres ; on le sent très ardent à ses études, satisfait et heureux. Que le bon Dieu le bénisse et le protège et qu'il le garde aussi bon qu'il est intelligent. Et pour moi ? Je ne sais trop—c'est comme s'il s'éloignait dans le vague, comme si tout notre joli passé était très loin. J'y pense très doucement mais bien tranquillement, et si Marie ne me passait pas ses lettres, je n'en souffrirais pas !

Est-ce contradiction ?...suis-je si insouciante parce que je suis faible ? je ne sais trop. J'y pense peu et cela sans m'y forcer comme déjà !

15 juin.

Je renonce à me trainer au couvent—à quoi bon en savoir un peu plus, si je dois mourir... Car cette idée me vient souvent quand je me vois changer si rapidement. J'ai dit au docteur, hier : Dites donc, vous, allez-vous me guérir, ou bien m'expédiez-vous dans les étoiles bientôt?

—Veux-tu te taire ! tu n'es pas malade—c'est de la faiblesse !

—Bien, si je ne suis pas malade, je serais curieuse de voir comment on est malade ! Savez-vous que je ne puis plus me coiffer seule ?

—Trop de cheveux, grogna-t-il, faudrait les couper !

Je me pris la tête à deux mains.

—Jamais, vous m'entendez, jamais ! Vous m'enterrez avec mes cheveux !

—Ta, ta ta, je t'envoie à la mer, et aussitôt que possible, et tu reviendras grasse et bien forte, tu entends, fillette ?

—Tant mieux, car j'ai beau ne pas être malade, docteur, je n'en puis plus de vivre si peu,—et de grosses larmes descendirent malgré moi, et le lâche docteur se sauva.

Je pars bientôt et en attendant je ne remue plus, je suis trop, trop fatiguée !

22 juin.

C'est donc bien vrai, et je partirai la semaine prochaine pour aller très loin, un vrai voyage aux Etats-Unis, et je verrai la vraie mer, et je m'y baignerai ! Quoique molle et paresseuse, je me berce doucement dans ce beau rêve, et quand il me vient une grande frayeur que ce ne soit qu'un rêve, j'écoute les propos à la maison, je regarde le joli costume de baigneuse et les gentilles petites toilettes qu'on me prépare avec un intérêt qui me gagne, les jours où je ne suis pas alourdie par la chaleur et la fièvre. Car j'ai de mauvaises journés, où je me traîne....

Je me fais un singulier effet de petite personne champignon ; il me semble que mon passé, si peu long encore, est loin, et mon passé c'est un an, trois mois... il ne me tient plus, il est comme un rêve fini. L'avenir, c'est ce voyage en pays inconnu, avec des personnes qui me sont indifférentes—je ne tiens donc pas, non plus, à cet avenir. Je ne me l'imagine pas, parce que je suis trop fatiguée—je sais que je pars, je suis contente parce que c'est du nouveau, et que peut-être je trouverai dans ce là-bas où l'on m'envoie, cette vie qui me manque et qui me laisse si... si champignon, que je suis un peu dégoûtée de moi et de tout. Je dis cela, à toi tout seul, cher petit confident discret. On m'a déjà grondée et, oui, ridiculisée, pour avoir dit tout ce si vrai sentiment. "C'est ridicule à mon âge de parler ainsi."

—Pourquoi? "Parce que je suis jeune," parait-il. C'est peut-être justement pour ça, pourtant, que je m'embête. Je vis dans ma chambre comme une religieuse, et je ne fais jamais ma volonté. Si j'étais plus vieille—et quand je serai plus vieille, j'ai idée que ça changera—je ne puis croire que tout sera terne et ennuyeux comme maintenant ! J'aurais dû être un garçon, et s'il n'y avait aucun moyen de me faire garçon, cher bon Dieu despotique, n'aurais-tu pu me faire oiseau ? O les jolis et les heureux !

Marie se trouve bien à plaindre parce que je pars, et je me trouve à ce propos une bien vilaine petite égoïste, puisque je contemple son chagrin avec... oui, hélas, avec ravissement ! Je lui ai avoué hier ce monstrueux sentiment. Elle fut indignée, et moi, lui passant les bras au cou : "Si tu as tant de peine, petite Marie, c'est que tu m'aimes, et j'aime que tu m'aimes," Cela a calmé son indignation, elle a même paru satisfaite. N'empêche que j'ai un coeur laid !

FRANCOISE

(A Suivre).

L'hon. M. Foster reproche à l'hon. M. Fielding, qui compte sur un gros revenu, de ne songer qu'à le dépenser. Mais n'est-ce pas pour cela que ce revenu existe? Et si les dépenses sont productives, si elles servent à aider aux progrès du pays, ne doit-on pas féliciter le gouvernement au lieu de s'en plaindre?

Lorsqu'il était ministre des Finances, M. Foster n'avait jamais assez de revenu pour payer ses dépenses. Lorsqu'il était gérant de l'Union Trust Co.,... mais ne réveillons pas de pénibles souvenirs.



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 5.00 p.m., mardi, 4 janvier 1910, des soumissions pour des changements à faire dans l'édifice fédéral, à Lethbridge, Alberta, lesquelles soumission devront être cachetées adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse.les mots: "Soumission pour changements à faire à l'édifice fédéral, Lethbridge."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au bureau de M. F. B. Rolfson, architecte, Lethbridge, Alberta, ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissionnaires ne devront pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s agit de sociétés, chaque associés devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée,

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée, refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

NAPOLEON TESSIER.
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,

Ottawa, 7 décembre 1909.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1676.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 23 DECEMBRE 1909

Le discours du budget

Une situation florissante.—Augmentation importante de notre revenu

L'hon. M. Fielding a prononcé, la semaine dernière, son treizième discours annuel sur le budget

L'optimisme le plus large, et le plus légitime parce que basé sur des chiffres sérieux et éloquents, est la caractéristique générale du discours de l'hon. ministre des Finances.

On peut en résumer ainsi les points saillants.

Après le budget peu encourageant, soumis l'an dernier, le Canada a retrouvé une ère de prospérité financière qui promet d'être durable ; l'année courante fournira un surplus d'environ seize millions et demi ; le revenu atteindra près de cent millions !.

Une partie de la dépense occasionnée par la construction du transcontinental national sera payée sur le revenu ; pour couvrir une somme de vingt millions, nécessaire à l'avancement des travaux du G.T.P., il ne sera nécessaire d'augmenter la dette de cette année que de dix-sept millions et demi.

Enfin le coût de la marine canadienne sera couvert par le revenu et ne nécessitera aucun emprunt.

En vérité ce sont là des raisons suffisantes pour expliquer l'optimisme du ministre des Finances et cette optimisme, nous le croyons, sera partagé, sans distinction de parti, par tous les citoyens soucieux avant tout de la prospérité financière du pays.

M. Fielding reconnaît que les dépenses qui nous incombent à l'heure actuelle sont lourdes, mais nous ne devons pas oublier que leur augmentation n'est que la conséquence rationnelle de notre développement et que nos dépenses, sous la sage administration de M. Fielding, doivent être avant tout considérées comme des placements devant nous rapporter d'énormes intérêts ; d'ailleurs le revenu augmente, dans de telles proportions que le gouvernement peut hardiment poursuivre son oeuvre d'organisation nationale.

Le discours de l'hon. M. Fielding serait à citer tout entier, tellement il est un résumé fidèle de notre situation, le manque d'espace, seul, nous oblige à ne pas donner suite à ce désir.

Nous sommes obligés de nous borner à signaler plusieurs autres points d'une importance qui ne permet point que l'on les passe sous silence.

C'est d'abord l'assurance donnée que le gouvernement est résolu, dorénavant, à payer sur les revenus ordinaires du pays diverses dépenses que, jusqu'ici, tous les gouvernements portaient au compte des dépenses de capital.

Il importe de remarquer que parmi ces dépenses se trouvent celles que l'obligation de notre défense nationale nous oblige à faire pour la construction d'une marine canadienne.

Ces dépenses n'endetteront donc pas le pays, puisque le montant sera réparti sur plusieurs exercices et soldé sans qu'il soit nécessaire de recourir à un emprunt.

Selon le ministre des Finances, notre commerce atteindra, pour 1910-11, un chiffre total de $650,000,000.

Ce chiffre tendra par la suite à s'accroître considérablement, étant donnée l'attention particulière que le gouvernement apporte, et compte plus apporter, encore à l'extension de nos relations commerciales avec la France, l'Italie et les Antilles.

M. Fielding a également annoncé que le gouvernement a l'intention d'entreprendre incessamment la frappe de notre monnaie d'or.

Cet initiative est prise dans le but d'utiliser nous-mêmes notre minerai d'or, sans être dans l'obligation de l'expédier aux Etats-Unis ; l'entreprise est des plus heureuses et mérite des félicitations au gouvernement pour son souci à ne rien négliger dans la constitution de notre vie nationale.

Enfin les emprunts du régime conservateur, négociés à 4 p.c. d'intérêt, ont été renouvelés à trois et demi par cent.

L'avenir du Canada se présente, on le voit, sous les plus heureux augures.

Comme nous le disions au début de cet article, c'est une ère de prospérité véritable qui s'ouvre pour le pays ; on peut compter, sans crainte d'être déçu, sur une activité générale dans toutes les branches du commerce et de l'inductrie.

Et il convient de féliciter vivement M. Fielding de l'excellente situation financière que nous devons à sa grande habilité et à la sage politique du cabinet.

Ce que 1910 réserve à Edmonton

De l'avis unanime l'année 1910 sera pour notre ville une période d'exceptionnelle prospérité.

La construction, l'établissement de nouvelle voies ferrées, la création de manufactures, une reprise et une activité considérables des transactions mobilières et commerciales, constitueront les principaux facteurs de cette prospérité.

Voici une liste qui donnera à nos lecteurs une idée de ce que sera la construction durant l'année prochaine à Edmonton.

Naturellement, il n'est question que des édifices importants, l'on pourra d'ailleurs s'en rendre compte par l'importance des devis.

Hôpital, (City Hospital)	$200,000
Temple maçonnique,	$125,000
Ecole supérieure,	$100,000
Hôtel Alberta (agrandissement)	$100,000
Ecole de la 7ème rue,	$90,000
Edifice "Cristall",	$70,000
Eglise méthodiste (McDougall)	$70,000
Hôtel King Edward (agrandissement)	$60,000
Banque Union,	$50,000
Banque Molson,	$50,000
Trust National,	$50,000
Edifice McDonald,	$50,000
Edifice du Canada Permanent Mtge,	$50,000

A cette liste déjà importante il convient d'ajouter l'assurance récemment donnée par un groupe de capitalistes de notre ville, que dès le début du printemps prochain, la construction du premier "scy scraper" serait entreprise; l'emplacement choisi est situé au coin nord-ouest des rues Howard et Rice.

La nouvelle est d'autant plus sérieuse que le Board of Trade de notre ville fait connaître qu'il a déjà retenu le rez de chaussée du futur édifice pour ses bureaux ; au terme du bail signé, il devra en prendre possession le 1er janvier 1911.

Le futur "scy scraper aura 8 étages. A l'énumération de ces édifices dont la construction est projetée pour l'an prochain, il n'est pas inopportun d'ajouter que 1910 verra un avancement très grand des travaux du Palais Législatif de la province, dont le coût total est estimé à $1,250,000; mentionnons également le projet de construction, (toujours pour l'an prochain)à Strathcona, de l'édifice de l'Université—coût $500,000. Ces deux bâtiments superbes seront reliés par le pont à niveau, merveille gigantesque. du génie civil, dont le devis est évalué à $1,500,000.

Passons maintenant aux chemins de fer et voyons ce que nous promet 1910 dans cet ordre d'idée.

C.N.R., embranchement de Camrose.

C.N.R., embranchement du Fort Assiniboine.

C.N.R., embranchement d'Athabasca Landing (assurance récente.)

C.NR., extension du tronçon de Stony Plain, vers la passe de la Tête Jaune.

G.T.P., extension vers la passe de la Tête Jaune, qui sera certainement atteinte dans le cours de l'été.

G.T.P., assurance d'un service régulier et quotidien entre Edmonton et Winnipeg.

C.P.R., construction de pont à niveau et établissement de la route directe avec Winnipeg.

Alberta and Great Waterways, travaux considérables dans la direction du Lac la Biche et du Fort McMurray.

D'autre part, on peut également prévoir un développement très grand de North Edmonton et une construction importante aux alentours des usines du G.T.P. ; il n'est pas exagéré d'espérer qu'à l'automne prochain ces deux points seront devenus d'importants quartiers suburbains de notre ville.

En résumé, Edmonton a le devoir de se montrer satisfaite, très satisfaite, des étrennes que lui offre 1910.

Pour peu que ces espérances se réalisent, l'an prochain marquera une date dans l'histoire du développement de notre ville.

Cloture de la session parlementaire en Saskatchewan

Après avoir siégé durant quatre semaines et trois jours, le parlement provincial de. Saskatchewan a clos sa session, samedi dernier.

Encore que, sous beaucoup de rapport, la présente session ait été considérablement moins importante que celle de l'an dernier, cinquante-huit lois ont reçu la sanction royale, ce qui constitue une somme respectable de travail.

Parmi les mesures les plus importantes qui furent adoptées au cours de la session, nous mentionnerons la loi sur l'hygiène publique; la loi de protection des ouvriers dans les manufactures ; la loi concernant les drainages et la loi garantissant les actions émises par le C.N.R. et le G.T.P., pour la construction de voies ferrées provinciales.

Cette garantie concerne la construction de 475 milles de voies ferrées par le G.T.P. et de 575 par le C.N.R., soit un total de 1,050 milles.

En ajoutant à ce chiffre la longueur des voies ferrées, dont les actions furent garanties l'an dernier, on arrive à un total de 1,625 milles de voies ferrées, actuellement intéressés par la garantie provinciale.

Au point de vue de l'Opposition la session qui vient d'être close, n'aura pas présentée grand intérêt ; le chef du parti, M. F. W. G. Haultain, quoiqu'ayant pris une part active aux débats, n'a que rarement pris à parti la politique gouvernementale; l'on doit même mentionner qu'il s'est trouvé très souvent d'accord avec les idées de l'hon. M. Scott, qu'il félicita même pour la bonne administration des affaires publiques.

En résumé la session quoique brève a produit d'excellent travail, et il y a tout lieu d'en féliciter les députés provinciaux.

L'hon. Rodolphe Lemieux

Un article du "London Daily Mail"

Notre confrère le "London Daily Mail" vient de publier sur l'hon. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes, un article dont nous sommes heureux de reproduire la traduction de quelques passages.

Cette opinion, de la part du grand journal anglais sur l'un des nôtres, est évidemment des plus flatteuses pour la race canadienne-française tout entière :

"....De par sa descendance d'une famille française, qui partit de Rouen il y a 300 ans, M. Lemieux est une attestation victorieuse du fait,—trop souvent oublié,—que l'Empire britannique emprunte sa grandeur, non seulement au génie d'une race, mais encore , à ce qui permit jadis que Rome dominât le monde, à l'alliance de ce qu'il y a de plus hardi et de meilleur chez les diverses races venues vivre dans ses larges frontières.

"Homme d'état de la jeune nation canadienne, M. Lemieux est venu en Angleterre pour discuter avec le gouvernement impérial les meilleurs moyens de resserrer les liens d'affection qui unissent les deux nations ensemble.

"M. Lemieux incarne le type parfait de l'homme qui a contribué de toutes ses forces à la grandeur de l'Empire ; c'est un gentilhomme parfait, robuste, alerte, à la conception large, alliée à un jugement très droit et à une grande promptitude de décision. M. Lemieux est assurément hautement qualifié pour guider les pas d'une jeune nation qui débute dans la vie mondiale.

"Parmi les matières à résoudre, qui m'ont amené ici, a-t-il dit à un journaliste, se trouve le projet d'établissement d'un service "All red de paquebots rapides, assurant les communications entre l'Angleterre et l'Australie par voie du Canada. Ce serait d'une grande valeur pour renforcer les liens qui unissent les différentes parties de l'empire à la métropole. Au Canada nous sommes enthousiaste de ce plan.

"Vous me demandez si le sentiment, fréquemment mis en avant, que la destinée du Canada est dans l'annexion aux Etats-Unis, a quelque valeur au point point de vue de l'opinion publique au Canada ?... Je vous répondrai qu'aucun Canadien au jugement sain—et M. Lemieux appuie sur chaque syllabe de ses mots—ne professe une telle opinion aujourd'hui. Nous sommes Canadiens, et nous avons l'intention de demeurer une nation dans l'empire."

..ECHOS DE LA SEMAINE

Quelques rumeurs de la province voisine que nous enregistrons à titre documentaire :

On annonce de Régina, Sask., que l'hon. Walter Scott, premier-ministre de la Saskatchewan, entrerait bientôt dans le cabinet fédéral.

L'hon. M. Calder, actuellement ministre de l'Instruction, lui succéderait à la tête du gouvernement provincial ; M. Martin, député de Régina comblerait le vide dans le cabinet Calder.

Enfin on transfèrerait au Manitoba le juge Prendergast à qui succèderait l'hon. M. M. Turgeon, procureur-général.

Tous ces bruits ont pris naissaance à la suite de la visite que l'hon. M. Sifton, vient de faire à Régina.

Il est juste de ne pas leur attribuer une créance trop étendue.

Des navires à bon marché...

Il est de règle que chaque personnalité canadienne soit appelée à donner son avis sur la question de participation à la défense impériale, aussi l'un de nos confrères n'a-t-il pas manqué d'interroger sur ce sujet Sir Thomas Shaughnessy président de la compagnie du C. P.R.

Voici la réponse qu'a faite le magnat des chemins de fer.

"Je proposerais que le Canada demande à l'Angleterre d'établir les plans et de construire deux Dreadnoughts aux frais du Canada, nous pourrions ensuite les louer à la mère-patrie pour un terme de quatre-vingt-dix-neuf ans à raison d'un loyer annuel d'un dollar."

Le fameux docteur Cook serait-il un aimable fumiste ?...

Les journaux américains mènent grand tapage à la suite de la déclaration faite par plusieurs personnes, dignes de foi, que d'importantes sommes d'argent leur ont été offertes par le docteur Cook pour établir des observations astronomiques destinées à être envoyées à Copenhague pour établir ses droits à la conquête du Pôle.

La moitié des partisans du docteur, furieux, sont passés dans le camp du commandant.

Peary jubile...

La législature de Manitoba sera convoquée pour la première semaine de février.

Nous informons à nouveau nos lecteurs qu'une importante partie des lois d'Alberta ont été traduites en français.

Au nombre des lois traduites se trouvent les plus importantes à connaître pour les fermiers : lois concernant les battages, les mauvaises herbes, les clôtures, les fromageries, etc., et chacun devrait se faire un devoir de les posséder dans la bibliothèque familiale.

Rappelons que tous nos lecteurs peuvent se procurer ces lois en s'adressant soit à leur député provincial, soit aux bureaux du journal.

Le "Colonist," le principal organe conservateur de la Colombie Anglaise, dénie absolument la rumeur qui, depuis quelque temps, fait croire que M. McBride doit abandonner ses fonctions de premier ministre provincial pour se lancer dans l'arène fédérale. Ce journal dit que M. McBride a trop à coeur la prospérité de sa province natale pour l'abandonner au moment de lui faire traverser l'ère de progrès dans laquelle il l'a si bien engagée. "Il pourra venir un jour où les événements pousseront M. McBride dans l'arène fédérale, conclut le journal, mais, parlant pour lui-même, le "Colonist" espère qu'il se passera plusieurs années avant que l'influence du parti l'emporte sur l'appel de sa province natale."

CONTRAT DE MALLE

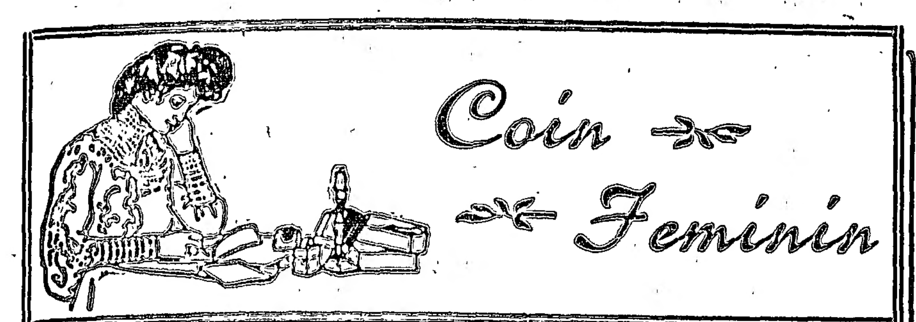
Des soumissions cachetées, adressés au Maître de Poste Général, seront reçues jusqu' à midi le vendredi 14 Janvier 1910, pour le transport des malles de Sa Majesté, selon un contrat proposé de 4 ans, deux fois par semaine en chaque sens, entre Mewassin et Stony Plain via Inga et Bright Bank.

A commencer à la volonte du Maître de Poste Général.

Des avis imprimés, contenant de plus amples renseignements relatifs aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des formules de soumissions obtenues, aux bureaux de poste de Mewassin, Stoney Plain, Inga et Bright Bank, (Alta.) et au bureau de l'inspecteur des Bureaux de poste.

A. W. CAIRNS
Inspecteur des Bureaux de poste.

Bureaux de l'Inspecteur des Bureaux de poste.
Edmonton, (Alta.) 3 Décembre, 1909



JEUNES FILLES

Leurs mains ont très souvent le geste de se prendre,
Et, les doigts enlacés, elles s'en vont ainsi,
Et l'ombre du jardin unit leur groupe tendre
Aux formes des buissons entremêlés aussi.

Le front touche le front et l'épaule l'épaule ;
Entre elles passe un nom, deux noms entre elles deux ;
Et dans le vent subtil et tiède qui les frôle,
Palpitent mollement des songes amoureux.

Elles vont, sans savoir rien autre que leur rêve
A l'horizon doré du bonheur ingénu ;
Et leur marche, parfois, s'interrompt et s'achève,
Comme hésitent des pas sur un seuil inconnu.

Elles vont, sans rien voir des choses de la vie,
Elles qui sauront plus qu'un homme les douleurs !
Et leur âme légère et jeune, heureuse, envie
L'aube du jour obscur où couleront leurs pleurs !

Mme FERNAND GREGH

CHRONIQUE

Françoise revient de France, enthousiasmée comme toujours de l'accueil charmant que l'on réserve, là-bas, à l'amie et la protectrice des Lettres Françaises au Canada. Alors que certains cousins des "deux rives" semblent prendre un malin plaisir à tendre les relations de parenté, cousine Françoise,—ainsi que la nommait le grand écrivain Brunetière,— cousine Françoise, empl ie sa finesse féminine et son intelligente bonne humeur a dissiper les malentendus. Et comme ce que femme veut Dieu veut..

Notre amie, dans l'oeuvre française qu'elle poursuit infatigablement, s'est choisie des alliées au cours de son voyage—et ces alliées portent de grands noms dans le monde de la pensée féminine française. Les citer, permettra, aux lecteurs français de ce journal, de se rendre compte de quelle estime, cousine Françoise est entourée au pays des Aieux.

Madame Juliette Adam, "la "grande Française" la fondatrice de "la Parole Française à l'étranger," a offert à notre Canadienne la princière hospitalité de Gif. Dans ce milieu essentiellement intellectuel, Françoise a rencontré les maîtres les plus talentueux de la plume. Au cours des entrevues, données à son retour, aux journalistes canadiens, notre amie parle avec enthousiasme de l'historique vallée de Chevreuse, où se trouve situé Port Royal dont le Gif faisait partie. Pour une fervente de l'Histoire et des Lettres, quel délicieux pélerinage qu'une visite à la retraite de Pascal et de "ces messieurs de Port Royal".

La comtesse de Martel-Mirabeau, la spirituelle "Gyp" reçue également Françoise et chez l'auteur de "Friquet" elle avoue avoir passé des heures charmantes. On ne peut mieux faire que la croire ! Aux réceptions du dimanche de "Gyp", notre amie fit connaissance de Maurice Barrès, le Maître des "Déracinés." Nous ne doutons pas que Barrès s'intéressera vivement au rameau de la race transplantée au Canada.

Madame Adolphe Brisson—Yvonne Sarcey—est une autre amie du Canada. La directrice de l'Université des jeunes filles fut charmante pour Françoise qu'elle connaît et apprécie depuis de longues années.

La bonne Cousine dût se montrer éloquente, puisqu'elle obtint la promesse que malgré leurs occupations absorbantes, ces dames viendraient, dans un avenir prochain visiter le Canada. Encore qu'elle le dissimule modestement, Françoise est fière de sa conquête, avec raison.

Au cours de son voyage, elle rencontra aussi Léon de Tinseau, l'auteur de "Sur les deux rives," roman canadien, et du "Secrétaire de Mme la Dcchesse" Par le poète délicat Charles Fuster, elle fut exquisement émue d'entendre réciter des vers de Fréchette et de Nelligan. La pensée, le talent des nôtres appréciés à l'étranger par des êtres de valeur. voici qui donne une émotion qu'on ne saurait exprimer, n'est-ce pas, Françoise ?

La bonne Cousine fut à plusieurs reprises reçue dans l'intérieur Claretie. M. Jules Claretie était l'ami du grand poète Fréchette, pour lequel il écrivit une préface destinée à la "Légende d'un peuple". C'est dire avec quel intérêt sympathique, il apprit tous les incidents de la mort soudaine du poète.

En résumé, le voyage de Françoise aura créé de nouveaux liens, et suscité de nouvelles sympathies à la cause de la littérature canadienne-française.

MAGALI

PETIT COURRIER

Boule-de-neige.—Vous êtes la bienvenue. J'espère que vous viendrez occuper souvent la place que je vocs fais très grande.

L'intelligence de votre petite soeur sommeille, peut-être, seulement. Ayez la patience, de l'étudier et peu à peu de l'intéresser à ce qui l'entoure. J'ai vu accomplir de véritables miracles dans une école spéciale pour enfants arrièrés. Voulez-vous me donner une adresse directe, je vous adresserai quelques notes qui vous intéresseront. Merci pour l'indulgente appréciation.

Sourire gris.—Je vous remercie, Dès qu'il me sera possible, je songerai à ce que vous me demandez. Amitié constante.

Une amie.—Vous serez désappointée. J'ai, moi-même été très surprise de trouver mon nom, sur cette petite feuille, au nombre des conférenciers. Il ne s'agit, en somme que d'une petite indiscrétion ; on me savait sympathique à cette initiative et de là à m'inscrire pour une conférence... Je ne suis pas fachée du tout : j'étais en très flatteuse compagnie.

Vous me garderez, cet affectueux intérêt, et vous reviendrez n'est-ce pas ?

Petite fermière.—Votre mot, très à la hâte, m'a causé un vrai plaisir. J'attends la grande lettre pour vous répondre aussi longuement.

Gaby.—Je garde toujours bon souvenir de mon amie méridionale et de son intéressante maisonnée.

Montréalaise.—La lettre m'est parvenue avec cette adresse, tranquillisez-vous sur son sort.

Votre amie m'a écrit il y a quelques semaines. Elle était en bonne santé et se préparait gaiement à venir s'essayer à la vie de fermière. Les nouvelles qu'elle me donnait de vous, me firent pressentir que l'hiver vous éprouverait. Mes prévisions étaient trop justes.

Le climat d'Alberta jouit en effet de cette excellente réputation. Consultez toutefois votre docteur avant d'entreprendre ce voyage, lui seul peut vous donner un conseil utile.

Je vous remercie de votre indulgente appréciation et vous souhaite une bonne santé.

Le bonjour que l'on avait griffonné au bas de votre billet, m'a agréablement surprise, dites mon merci le meilleur à l'auteur.

Giseline.—Savez-vous que je devine pourquoi vos visites deviennent plus rares ? Et je suis très contente de votre semblant d'oubli qui nous vaudra une voisine ! Comment pourrez-vous vous défendre du double attrait? Suis-je taquine !

Imaginez-vous que le hasard m'a fait rencontrer deux des bonnes religieuses de O.-L., cet automne, et que la discrétion m'a empêché de les aborder et de les entretenir de vous! J'ai regretté, ensuite, mais trop tard, de n'avoir point été indiscrète.

Vos félicitations ont été transmises à J. de N., qui me charge d'être son interprête, en vous remerciant du délicat hommage. Je joins mon merci le meilleur. A bientôt ?

Mad. J.-T.—Toute la peine que vous prenez sera, je l'espère, compensée par notre succès. J'écris, aujourd'hui, à Madame C.P. au sujet des signatures masculines ; elle vous répondra, elle-même, en vous fixant la date, à laquelle, il faudra réadresser les feuilles de pétition. Bon courage!

Gertrude.—La chronique de Sainte Catherine se promène, la Poste sait où ! Peut-être finira-t-elle par s'échouer à l'adresse que j'avais calligraphiée de ma plus haute écriture et... elle servira pour l'an prochain. Si vous croyez que je laisse perdre ma prose, comme ça !... Réponse au premier reproche.

Deuxièment : (Vous abattez d'un coup de plume ma petite vanité !) Je prends bonne note que le portrait de la correspondante du P. C. péchait par une vue d'ensemble trop optimiste. C'est bien ainsi que vous dites ? Seulement, ma bonne Gertrude, si j'avais appuyé sur "ces petits défauts," c'est tout le P.C. qui aurait brandi la plume ! Seriez-vous venue à mon aide ?

Quand même, bien du plaisir de vous retrouver après une longue absence. Je sais que vous ne deviendrez jamais la vieille fille grincheuse et c'est pourquoi j'aime vous écouter me grondor sur ce ton morose.

Je vous souhaite une année de vaillance et de gaieté pour résoudre tous vos petits ennuis..

Manitobaine.—Vous m'êtes arrivées ensemble, votre amie sous l'enveloppe grise qu'elle affectionne, vous, toujours, couleur d'espérance. Etait-ce un aimable complot ?...

Confiez moi vite ce grand projet. Vous savez que je ne suis pas curieuse. Il y a des grâces d'état!

Nous avons de la neige aussi, plus que nous en désirons. Je compatis néanmoins à votre misère et je ne songe pas sans frémir à votre vent, à votre terrible vent manitobain !

L'adresse était très bien. Ne chechez pas "La Calmette" sur la carte, il y a de grandes chances pour qu'elle n'y soit pas. J'attends votre lettre prochaine. Amitiés.

Gaby II.—Voulez-vous changer de pseudonyme celui-là appartient à l'une de nos fidèles et je lui conserve précieusement.

Votre petite histoire m'a beaucoup intéressée ; je n'ai pas eu de difficultés pour reconnaître l'héroïne. Y aura-t-il une suite?

Faites insérer une annonce demandant un poste d'institutrice à la rentrée du jour de l'an. vous trouverez facilement cet emploi dans les centres canadiens français.

Revenez avec l'assurance d'être toujours accueillie affectueusement.

Bord du St-Laurent.— Tout a été fait suivant votre désir. Vous savez que mon plus grand plaisir est de vous être agréable, et, en l'occurence, il s'agissait d'un léger service.

Les doubles amitiés et félicitations deviennent précieuses venant de là-bas. Avouez que vous possédiez de bonnes raisons pour ne point oublier la date. Partagez le bon souvenir.

Frileuse.—Enchantée que le portrait vous ait plu et merci d'avoir pris la peine de me le dire.

Vous devenez de plus en plus rare ; je n'ose pas le remarquer, connaissant vos multiples occupations. Il m'est doux de savoir que vous continuez d'être nôtre et que le "Coin" est toujours l'ami.

MAGALI

Prière d'adresser toutes les lettres concernant le "Coin Féminin" à

MAGALI,
La Calmette, Alta.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

SOUVENIR D'UN NOE EN AFRIQUE

Envoyé à la recherche d'un pays que l'illustre Stanley avait deviné en passant, sans y pénétrer, je m'étais arrêté au 5° degré de latitude sud.

C'était l'Usambiro, pays de forêts, de bêtes féroces, d'esclavage et de guerres perpétuelles.

Mon calendrier tout déchiré, indiquait le 24 décembre. Ce jour-là, les idées étaient plutôt sombres. Isolé dans la barbarie la plus complète, entouré de dangers, incertain du lendemain, qu'ils étaient loin les doux Noëls d'autrefois, émergeant maintenant du passé, comme d'un rêve plein de soleil et de gaité ! et je me disais intérieurement : qui donc, cette année, m'apportera le cadeau accoutumé ?

Le cadeau arriva sur l'air d'une chanson bretonne qui du haut de la colline où j'étais, me parvenait par lambeaux ; puis cet imprévu stupéfiant se précisa : une forme se dessina, à travers les feuilles touffues, à cheval sur une monture sauvage et suivi d'une centaine de porteurs nègres chrétiens, criant, gesticulant, heureux d'atteindre enfin le but désigné.

Peu après, encore tout saisi de la surprise, je tombai dans les bras du vénérable évêque de l'Unyanyembé. "Je vous savais seul, me dit-il, et j'ai voulu, pour ce jour de fête, faire un petit tour chez vous.. oh, une simple promenade !...

Cette promenade représentait un mois et demi de marche à travers la brousse, la forêt profonde et émouvante, les marais sans fin, dans une région inhospitalière.

Les vivres étaient abondants, la réception fut cordiale, une antilope fut le plat de résistance, accompagnée de fourmis blanches bien fumées et de sauterelles vertes cuites à l'étouffée, pour le dessert ; le tout posé délicatement sur des feuilles de bananier, fraichement coupées.

Aussitôt après, les préparatifs de la fête commencèrent. La plus grande des tentes fut élevée sur deux hauts piquets d'ébène droits et sveltes comme des colonnes de style gothique, tandis que les murs étaient remplacés par une épaisse couche de branches verdoyantes. Vraiment, avec un peu le bonne volonté, cette cathédrale d'un genre nouveau avec son dôme en toile blanche, prenait un air presque imposant.

Restaient les accessoires ; en quelques instants et à grands coups de hache, l'autel était construit ; une antique boîte de homard, souvenir de jours meilleurs, fut attachée à une corde en bois de fer et appelée à l'éminente fonction d'encensoir.

Vaincu par la fièvre et la fatigue, je dormais profondément quand à minuit, une voix bien connue, cassée, mais encore forte, entonna le "Minuit, Chrétien.." si expressif, réveillant les échos endormis depuis des siècles, troublant le mystère redoutable de la grande forêt vierge, jusqu'alors inviolée. Pour la première fois, l'Usambiro était témoin du miracle de Bethléem !

L'office commença avec toute la pompe possible, le pontife accomplissait les rites principaux ; j'étais obligé de cumuler tous les autres. Les petits négrillons, vêtus tout simplement, selon la coutune, de leur candeur déjà plus ou moins naïve, avaient reçu quelques morceaux d'étoffe et figuraient dignement au choeur. Les chrétiens, au torse luisant d'huile de palme, ornement indispensable des jours de fêtes, chantaient avec ardeur : musique étrange et puissante, mais douce et impressionnante dans les circonstances ou nous étions.

Et, sur ce coin de terre, perdu comme un îlot en mer, inconnu jusqu'à présent, la célébration des divins mystères continuait !

Le spectacle était unique, inoubliable ; nous n'avions même pas l'idée de sourire à la vue du crus tacé dont nous avions oublié de détacher l'image sor ce qui nous servait d'encensoir.

Au dehors dans le calme splendide d'une nuit d'équateur, l'ardente "croix du sud" brillait au firmament ; au fond des huttes nègres, les chefs féroces sentaient faiblir leur tyrannie sanglante, les esclaves saluaient l'heure de la délivrance et tous les barbares encore indomptés, prêtant une oreille attentive aux accents de nos chrétiens convaincus, entendaient, comme les Gentils, l'appel à la foi.

De tous côtés, les bêtes sauvages apportant le concours de leurs rugissements où dominait la voix claironnante du lion, acclamaient en un concert formidable l'Auteur de la vraie civilisation, le Dieu d'amour, de vérité et de paix.

F. E. BONNY, P.P.

VARIETES.

Voici en quels termes le "Correspondant," la grande revue parisienne, apprécie les "Rayons du Nord" de Chapman, dans son dernier numéro.

"M. Chapman, que l'Académie française a couronné pour son précédent ouvrage "Les Aspirations," représente seul aujourd'hui au Canada la tradition poétique de Crémazie et de Fréchette. Profondément patriote, il chante son pays et il chante aussi la vieille France, mère de la Nouvelle-France. Sa fougueuse inspiration ressemble au grand vent de là-bas. Elle est aussi saine. M. Chapman ignore absolument les complications et les perversités des décadents. Il faut l'en louer. Et il faut aussi lui souhaiter le succès que mérite son oeuvre vigoureuse et réconfortante."

On a beaucoup parlé, ces jours-ci, de M. Maurice Rostand, fils aîné du grand poète et poète lui-même. Mais tout pour les poètes, et rien, ou si peu, pour les gens de science.

On ne parle donc pas de M. Rostand cadet, qui n'est qu'un futur médecin et qui vient cependant de passer avec éclat son baccalauréat à la Sorbonne. Il a seize ans et déjà se montre studieux comme un membre des inscriptions et belles-lettres, savant comme un bénédictin. Il ne fait pas de vers. Il s'occupe, en manière de passe-temps d'astronomie et de physique, mais n'aspire qu'à devenir un praticien consciencieux et grave.

Il est discret, timide, nullement ébloui par son grand nom et sa fortune. Il n'est pas cependant sans une pointe d'humour. On lui demandait, un jour récent :

—Et vous, vous ne ferez pas de littérature ?

—Oh! non. Je laisse à mon frère le soin d'éclipser papa!

On mande de Strasbourg qu'en interdisant l'exécution publique de l'hymne national français et de "tous les airs susceptibles de troubler la concorde entre les deux éléments de la population," le ministre d'Alsace-Lorraine a voulu viser non seulement la "Marseillaise," mais aussi la "Marche de Sambre-et-Meuse," la "Marche lorraine," la "Marche de Sidi-Brahim," et enfin... le "Père de la Victoire"!

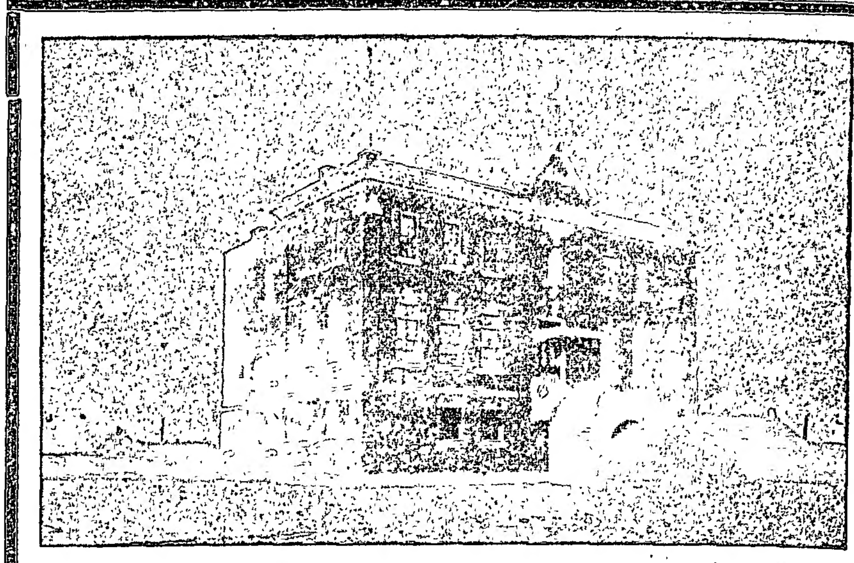
La "Marseillaise" a toujours été interdite en Alsace-Lorraine depuis l'annexion. Elle fut jouée le 17 octobre dernier, au moment où tomba le voile du monument de Wissembourg.

Une seule fois, Strasbourg eut l'occasion d'entendre l'exécution publique de l'hymne national français. C'était en 1903. Au cours d'un concert donné à l'Orangerie par la musique du régiment des grenadiers de Carlsruhe, M Boettige, son chef, mit au programme " un air français aimé," Personne, même la police ne s'attendait à la "Marseillaise," un air prohibé. Pourtant ce fut elle Aux premiers accents, un grand silence régna, et une profonde émotion étreignit la foule présente. Aux dernières notes, de grands et vifs applaudissements s'élevèrent. A la demande générale, M. Boettige fit jouer à nouveau l'hymne français, et pour la seconde fois se répéta la même manifestation enthousiaste.

Pour la troisième fois, M. Boettige fit attaquer l'hymne français.

On vit alors un groupe de jeunes officiers allemands se concerter, puis applaudir avec une certaine affectation.

Depuis lors, Strasbourg, le berceau de la 'Marseillaise," n'a plus entendu exécuter l'hymne national français en public.



Ce magnifique et moderne couvent, situé rue Picard, Edmonton, sera ouvert le 16 janvier 1910.

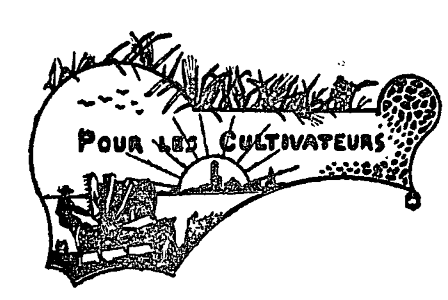
Le programme des classes comprendra toutes les branches d'une bonne éducation anglaise et française.

Un cours de français, occupant la moitié de la journée scolaire sera donné aux enfants dont les parents en auront manifesté le désir.

Une attention spéciale sera donnée à l'enseignement de l'économie domestique.

Pour tous renseignements s'adresser à

REV. MÈRE SUPÉRIEURE,
Couvent F.C.J.
Edmonton, Alta.



PROPOS AGRICOLES

Le lait de beurre

Les sous-produits de la laiterie sont au nombre de trois : le petit lait, le lait écrémé et le lait de beurre. Il n'est personne qui ne connaisse, au moins d'une façon générale, leur emploi respectif. Pour le lait écrémé, il est bon de savoir que, dans l'industrie, il trouve indirectement son utilisation, car, au moyen de certains procédés, on en obtient la caséine, qui se vend, dans le commerce, aux fabricants de papier. Ceci soit dit en passant. Pour le cultivateur, ce qui l'intéresse surtout, et à peu près exclusivement, c'est l'emploi rationnel et rémunérateur de ces trois sous-produits. Nous connaissons la valeur des deux premiers ; quand au troisième, c'est-à-dire au lait de beurre, hâtons-nous de dire que ses éléments sont à peu près les mêmes que ceux du lait écrémé; les proportions seules sont un peu différentes. Comme nourriture des animaux de la ferme, c'est aux veaux et aux porcs qu'il s'adapte et convient le mieux. Pour les veaux, il ne doit pas être trop vieux, ni trop aigre ; et pour les bêtes trop jeunes, de plus, la substitution du lait doux au lait de beurre doit se faire graduellement. Quant à l'engraissement des porcs, on calcule que l'emploi du lait de beurre, comparé au lait écrémé, vaut dans la proportion de trois à quatre.

Conservation des patates

La première des conditions pour conserver les patates dans la cave c'est d'avoir choisi un temps sec pour les arracher.

On ne doit ensuite les emmagasiner dans la cave qu'après les avoir laissées séjourner pendant une quinzaine de jours sous un hangar.

La bonne conservation des patates s'appuie sur ce principe : supprimer entièrement l'air, qui est un agent de fermentation, ou empêcher la chaleur de se produire, parce qu'elle est une autre source d'altération. Supprimer l'air tout à fait n'est pas chose possible ; on y parvient partiellement, en ensablant les produits, c'est-à-dire en formant des couches alternatives de sable et de tubercules. Il vaut mieux aérer nos caves et empêcher la fermentation par la chaleur. A cet effet, ne craignons pas de construire des cheminées d'appel, non-seulement au-dessus du caveau, mais encore dans le tas où sont amassées nos patates. Ces cheminées sont formées, tout simplement, par un fagot de gros bois, autour duquel les tubercules sont entassées. Faites reposer vos patates sur des claies et non sur le sol directement.

De plus, de temps à autre, ouvrez les ventilateurs, pour que l'humidité, la chaleur, ne commencent pas leur travail de décomposition.

"Le Pionnier."

LA MALADIE DE LA POMME DE TERRE

En présence de l'importance que la culture de cette plante-racine a prise, on s'est attaché depuis quelques années, à la découverte de la véritable cause de sa maladie, et il est encore un temps qui n'est pas bien éloigné où l'on attribuait tout naïvement cette affection à l'humidité.

On a examiné au microscope les feuilles infestées, et on a découvert la présence de champignons nombreux (appelés "péronoscopora") qui végètent en parasites au détriment des organes d'élaboration. Ceux-ci n'existent plus, il va de soi, que la croissance des tubercules est entravée : le terme final de la végétation du péronoscopora est la formation de mille et un spores ou graines, qui bientôt se disséminent et infestent la surface du sol.

A quelques pouces de la surface du sol, sont les tubercules au contact desquels, soit par l'humidité naturelle du sol, soit par les eaux pluviales, les spores vont bientôt être mis, pour continuer et achever leurs ravages. Et ils feront leur invasion d'autant plus vite que la saison sera pluvieuse ou que la couche de terre qui recouvre ces tubercules sera mince; l'eau sera donc un véhicule, un transporteur essentiel pour le spore destructeur.

Ceci nous apprend que nous ne devons pas choisir, pour cette culture des terrains trop humides. Au surplus, comme l'épaisseur de la couche de terre qui recouvre les tubercules est un obstacle à l'invasion des champignons, nous butterons soigneusement les **plants et surtout dans les sols humides ou pendant les années** pluvieuses.

Comme autre moyen préventif, on recommande de tracer les lignes dans la direction du vent dominant et d'éviter le trop grand nombre de plants.

Ne serait-il pas aussi recommandable, pour le même motif, d'écarter les lignes en sens direct avec les prévisions sur l'apparition de la maladie ? Nous supposons, par exemple, que 1910 sera favorable au développement du péronoscopora ; eh bien nous planterons nos pommes de terre plutôt à deux pieds qu'à seize pouces entre les lignes. De plus, considérons que, dans le règne animal, on trouve certains individus qui résisteront à telle maladie épidémique alors que leurs voisins en seront les victimes ; ceci nous amène à reconnaître qu'il en est tout à fait de même dans le règne végétal et que tous les variétés de pommes de terre ne sont pas également résistantes à la maladie ; le cultivateur doit donc connaître les plus méritantes sous ce rapport et en former une collection bien triée au point de vue climatologique. On a fait à ce sujet diverses expériences concluantes ; la sélection des variétés est de la plus haute importance.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson

Le rapport des ingénieurs chargés d'examiner les différents tracés.— Port Nelson opposé comme point terminus à Fort Churchill.

Le rapport des ingénieurs, qui ont fait l'inspection des diverses routes proposées pour la nouvelle ligne de chemin de fer de la Baie d'Hudson, avec les commentaires de M. M. J. Butler, assistant ministre du département des chemins de fer, vient d'être déposé sur le bureau de la Chambre. Les investigations faites par les ingénieurs les poussent à recommander fortement la route de Port Nelson en opposition à celle de Fort Churchill. Afin de relier **Fort Churchill au passage dans** les montagnes il serait nécessaire de construire une ligne de 477 milles, tandis qu'il faudrait seulement 410 milles pour la route de Port Nelson. La route de Nelson est située dans un pays plus facilement colonisable et la ligne pourrait être construite avec moins de travail et moins de dépenses.

Le coût total d'une ligne construite avec des rails de 80 livres, stations, entrepôts, réservoirs d'eau, voies de garage, deux élévateurs de quatre millions de minots de grain chaque, et les frais pour l'amélioration du port, sans compter les phares et bouées, se chiffrerait à $19,108,672 pour Churchill et à $16,426,340 pour Nelson, soit une différence de $2,682,332 en faveur de Nelson. Le rapport prétend également que le port de Nelson est plus facile d'approche que celui de Churchill et pourrait être plus économiquement équipé. Le coût des développements nécessaires à Churchill est évalué à $6,500,000 et pour Nelson à un peu plus de $5,000,000. Sur la route de Churchill on a trouvé un tracé qui ne contiendrait des pentes que de quatre dixièmes pour cent en allant vers le nord et de six dixièmes de un pour cent en allant vers le sud. Sur la route de Nelson, les pentes sont respectivement de quatre dixièmes pour cent ou presque nulles.

L'examen du port de Nelson n'a pu être fait complètement mais on a découvert un chenal de 26 pieds de profondeur à la marée la plus basse. Le port proprement dit serait établi à dix ou douze milles de l'embouchure de ce chenal.

Avec une ligne unique, des voies de garage et des stations télégraphiques tous les cinq milles, des réservoirs d'eau, tous les entrepôts et magasins, la ligne pourrait servir au passage de 32 trains de marchandises et d'un train de voyageurs, toutes les vingt-quatre heures. Avec des locomotives Mallet, les trains pourraient être composés de cent wagons de quarante tonnes. Ceci voudrait dire que 64,000 tonnes par jour pourraient être amenées à Nelson, en d'autres termes, 64,000,000 de minots de grain pourraient être livrés à Nelson en un mois, ce qui représente la durée de temps entre le commencement de la récolte et la fermeture de la navigation sur la Baie d'Hudson. Il faudrait neuf bateaux par jour pour transporter le blé d'une période de 30 jours. Tout ce qui resterait devrait être mis en entrepôt jusqu'au mois d'août suivant, c'est-à-dire pour neuf mois. L'équipement et l'opération de trente-deux trains par jour coûterait une somme additionnelle de $9,000,000. Il faudrait 108 équipes, 150 télégraphistes 54 compagnies d'hommes de section, d'ouvriers d'entrepôts, de surintendants, de chefs de trains et de sections dont la plupart ne seraient pas nécessaire après la saison active. La question, dit M. Butler, présente des difficultés telles qu'il vaudrait mieux que la ligne soit entre les mains d'une des grandes compagnies afin que le personnel puisse être utilisé toute l'année.

M. Butler fait remarquer que puisque le blé pourrait être amené aussi profitablement à Nelson qu'à Churchill le prix du transport à Montréal d'environ 5 cents le minot serait épargné, pourvu que les frais de transport et d'assurances, soient aussi bas de Nelson que de Montréal. Il déclare qu'il y a une magnifique occasion d'étendre le commerce de bétail avec l'Europe, et le commerce du charbon avec l'ouest Canadien. Le charbon de la Nouvelle-Ecosse qui coûte actuellement $9.00 la tonne pourrait être livré à Saskatoon, à $7.75 en supposant le prix de ce charbon, rendu à Nelson, $3.75 et en y ajoutant $4.00 pour le transport.

Le pays tributaire de Nelson comprend tout le Manitoba et environ 11,000 milles carrés de la Saskatchewan. La distance de Nelson à Liverpool est de 3,200 milles contre 4,007 milles de Montréal à Liverpool.

M. Butler déclare qu'une des questions préliminaires les plus importantes serait une inspection soignée de la voie navigable dans la Baie d'Hudson, pour la création de ports de refuge et l'établissement de phares et de bouées.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

GRAINS

(Prix aux élévateurs)

Blé, No. 1 Northern, le minot 82
Blé, No 2, Northern, le minot 80
Blé, No 3, Northern, le minot 78
Avoine .... 25 cts
Orge " 38c

FOINS

Foin de marais, la tonne .. $9
Foin de terre haute, $10 à $12
Mil ,nouveau $15

FARINES

Local Patent, les 100 lbs.. $3.35
Strong Bakers les 100 lbs,.$2.85
Manitoba, meilleurs marques les 100lbs ... ... $3.65 à 3.75

BEURRES, OEUFS ET LEGUMES

Oeuf frais, la douz. ... 35 à 40c.
Beurre de laiterie, la lb. 22 à 25c.
Beurre de crèmerie la lb. 25 à 30c.
Patates, ... 45 à 50c.
Navets, la lb. 1½c
Betteraves, la lb... ... .2½ cts

ANIMAUX

Boeufs, (steers) la lb. 3½ à 4c.
Vaches .. .. .. la lb. 2½ à 3c.
Veaux, la livre .. .. 4½ à 5c
Porcs (vivants) la livre 7 à 7½c

Chronique locale

M. A. C. Hawkins, D.L.S., est parti récemment pour aller passer l'hiver dans la province d'Ontario.

M. L. E. Fontaine, inspecteur des Terres du Dominion, est parti pour Lévis où il séjournera durant les mois d'hiver.

Mme et Melle Colcy, du Fort Saskatchewan, étaient de passage en ville, cette semaine.

M. J. A. Thériault, vient de revenir à Edmonton, après avoir passé huit mois dans la région de la rivière Smoky.

M. Thériault a l'intention d'ouvrir, en société avec M. Frank Boivin, une "Stopping Place," à Brulé Lake, non loin de la passe Yellow Head, dans les Montagnes Rocheuses.

Nous lui souhaitons bon succès.

M. Jos. Couture, de Morinville, est parti lundi soir pour un voyage de quelques mois à St. Ephrem de Beauce; il était accompagné de M. Napoléon Meunier.

MM. Jos. Couture et Napoléon Meunier sont deux des anciens colons de Morinville et ils en sont à leur premier retour dans l'est; nous leur souhaitons bon voyage et séjour agréable dans la vieille province.

M. U. Limoges, anciennement de la maison Gariépy et Lessard, vient de partir pour rejoindre sa famille au lac St. Vincent.

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Furois, de Québec, mère de Mme C. H. Bélanger.

La triste nouvelle a été reçue mardi, par télégramme.

Mme Furois était malade depuis longtemps déjà, et Mme C. H. Bélanger était allée passer le mois d'octobre auprès d'elle.

Nous offrons à M, et Mme Bélanger nos vives condoléances.

M. Ledoux, l'un des propriétaires de la Compagnie de Théâtres de vues animées "Starland," était à Edmonton, mercredi dernier.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigares LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et les meilleurs cigares en vente.

M. L. A. Provost, anciennement de Montréal ,et qui réside dans l'Ouest depuis quelques semaines, vient de se rendre acquéreur du magasin "Alberta Clothing" 280 avenue Jasper est.

M. Provost a l'intention de réorganiser complètement ce magasin pour le rendre tout à fait moderne.

Nous lui souhaitons bon succès dans son entreprise commerciale.

M. S. Massé, qui était parti depuis quelque temps pour Moose Jaw, vient de recevoir à Edmonton; il a l'intention de passer l'hiver à St. Paul des Métis.

M. E. Brosseau, de Brosseau, Alta., et M. et Mme Hébert, de St. Pierre, étaient de passage en ville cette semaine.

M. Rodolphe Boudreau, clerc du Conseil Privé et secrétaire de Sir Wilfrid Laurier, était de passage parmi nous la semaine dernière.

M. Rodolphe Boudreau, durant son séjour, fut l'hôte de son frère, M. Lucien Boudreau, député du comté de St. Albert.

Notre distingué compatriote était de retour de la côte; il fit le voyage depuis Calgary en compagnie du Juge Noel.

M. Rodolphe Boudreau est reparti pour l'est lundi dernier.

Les Dames de la Société d'Autel de l'église St. Joachim, ont tenu leur assemblée annuelle dimanche 12 décembre. pour le renouvellement du comité, pour l'an prochain.

Les dames, dont les noms suivent, ont été élues aux différentes charges pour l'exercice 1910.

Présidente: Mme Boucher.

Vice-Présidente: Mme Lachambre.

Trésorière: Mme Regan.

Secrétaire: Mme Royal.

L'hon. P. E. Lessard et son frère M. Léonce Lessard ont pris le train du C. N. R., dimanche soir.

L'hon. P. Ed. Lessard se rend dans son comté de Pakan; M. Léonce Lessard continuera son voyage jusqu'à Montréal, où il passera la saison d'hiver.

M. Jos. Gervais et sa famille sont partis pour la province de Québec, où ils séjourneront durant quelques mois.

Nous apprenons avec plaisir que notre ami le docteur Couillard, établi depuis quelques semaines dans l'est de notre ville, vient d'être nommé médecin de la C. M. B. A.

Nous lui offrons nos félicitations.

L. Boudreau, M.P.P., était de passage en ville lundi dernier.

Le député de St. Albert était venu accompagner son frère M. Rodolphe Boudreau qui est reparti le même soir pour l'est.

M. Geo. Roy, arpenteur des Terres du Dominion, et son fils Emile, sont de retour en ville, après leur saison d'arpentage.

Ils repartiront pour Québec, dans quelques jours.

QUELQUES CHIFFRES ELOQUENTS.

Une erreur s'est glissée dans les chiffres relatifs aux opérations de douane, que nous avons publiés sous ce titre la semaine dernière.

Voici les chiffres véritables, que nous communique l'administration des douanes d'Edmonton, pour les opérations de novembre 1909, comparées à celles de novembre, pour l'année 1909.

Novembre 1908—$15,806.28.
Novembre 1909.—$26,428.78.

NOS PAROISSES.

Etat-civil de la paroisse de l'est, église de l'Immaculée Conception :

Baptêmes	70
Mariages	11
Sépultures	13

FUNERAILLES MILITAIRES A MORINVILLE.

Mercredi de la semaine dernière ont eu lieu à Morinville les funérailles de M. Albert Tellier, dont nous avons annoncé le décès dans notre dernier numéro.

Le défunt faisant partie de l'escadron "D" du 19ème chasseurs à cheval d'Alberta, les honneurs militaires lui furent rendus.

Un peloton sous les armes, composé d'un caporal, d'un trompette et de 12 hommes, sous les ordres du sergent quartier-maître N. Boissonnault, précédait le cortège funèbre, suivi du cheval, sellé et bridé, du défunt.

Le cercueil recouvert du drapeau britannique était porté par six soldats; le deuil était conduit par le père du défunt, M. D. Tellier, ses frères Emery et Armand et ses beaux-frères Théo et Jos. Nobert.

Dans le cortège avaient pris place, l'officier commandant l'escadron, le Major De Blois Thibaudeau, les capitaine P. E. Lessard, le lieutenant J. E. Thériault, les sous-officiers de l'escadron et une peleton de seize hommes sous les ordres du sergent Morin.

L'aumonier de l'escadron, le rév. J. A. Ethier, curé de Morinville, revêtu de son uniforme militaire, officiait au service funèbre.

Après que le cercueil fut descendu dans la tombe, on chanta le "libera" puis trois salves de mousqueterie furent tirées, en guise de salut suprême, tandis que le trompette sonnait l'adieu réglementaire.

Ces funérailles militaires sont les premières qui aient eu lieu à Morinville.

Une foule considérable d'amis de la famille avaient tenu par leur présence à témoigner aux parents douloureusement frappés la part qu'ils prennent à leur malheur.

"Le Courrier de l'Ouest" se joint à eux pour offrir ses condoléances à la famille.

Le défunt était le fils de M. Dieudonné Tellier, l'un des plus anciens habitants de Morinville, et le frère du juge Tellier, de Montréal et de M. Jos. M. Tellier, député de Joliette, au parlement provincial de Québec.

UNE JUMENT, rousse, avec les pattes de derrières blanches, marquée CFT sur la hanche droite, ferrée des quatre pattes, âgée de cinq ou six ans, pesant environ 1000 à 1100 livres s'est réfugiée depuis quelque temps à la ferme de M. Colcy, au Fort Saskatchewan. Prière au propriétaire de venir la réclamer au plutôt.

PERDUE, une pouliche d'un an, marquée N A sur la hanche droite, couleur gris blanche.

$5.00 de récompense à qui la fera retrouver.

Napoléon Auclair, Lamoureux P. O.

DANS NOS EGLISES

Horaire des messes et services du Dimanche

Eglise St. Joachim. — Dixième rue. Curé R. P. Naessens, O.M.I. Grand'-Messe à 10½ heures; messe basse à huit heures. Bénédiction du T. S. Sacrement et sermon à 7 heures du soir.

Eglise de l'Immaculée Conception.—Avenue Kinistino. Curé R. P. Lemarchand, O. M. I.

Mêmes offices, aux mêmes heures que ci-dessus.

